



PÔLE D'ÉDITION UNIQUE

DES SATISFACTIONS ET DES INQUIÉTUDES



La direction va **créer un pôle d'édition unique au tronc commun** du « Parisien » - « Aujourd'hui en France ». L'objectif : regrouper le pôle des secrétaires de rédaction et celui des éditeurs Web ainsi que l'intégration du service correction. Voici ce que nous pensons du contenu de l'accord qui l'encadre.

Des points positifs

Notre intervention dans les négociations, aux côtés des autres organisations syndicales de l'entreprise, a permis de largement modifier, dans l'intérêt des salariés du journal, le projet d'accord initial rédigé par la direction qui ne garantissait en aucun cas le maintien des salaires dans les services concernés et les conditions de travail. Parmi les points de satisfaction :

- La volonté de **renforcer le Web**, déterminant pour réussir le développement de ce support, incontournable aujourd'hui dans l'économie de la presse quotidienne.
- L'**intervention des correcteurs sur le Web**, demandée depuis longtemps par la CGT et le service correction, afin d'assurer un bon niveau de qualité et de pertinence des publications du site.
- L'engagement de la direction à **titulariser un CDD au secrétariat de rédaction** et à créer **deux CDD à l'édition Web** au moment de la mise en place du pôle unique (embauches que nous réclamions depuis 2017 et la signature de l'accord bimédia).
- La garantie que, malgré le regroupement de ces services et les changements d'horaires de certains postes, **les salaires ne soient pas revus à la baisse**, pour les salariés en CDI ou en CDD, y compris les pigistes.
- Les éditeurs du pôle Web actuel gardent la possibilité de **ne pas travailler davantage de week-ends** que ceux effectués jusqu'à la signature de cet avenant.
- Des **renforts accompagneront les salariés pendant la période de formation** et une commission de suivi, où siègeront les organisations syndicales, portera une attention toute particulière à la charge de travail, à l'élaboration des plannings et des demandes de congés émises par les salariés.

Des inquiétudes qui appellent notre vigilance

Toutefois, la CGT tient à rappeler ses inquiétudes, déjà formulées auprès de la direction, quant aux effectifs et à la charge de travail.

Cette transformation éditoriale se réalisant à effectif constant, **nous craignons que la charge de travail ne s'alourdisse** pour les équipes et les services de la **réalisation**, dont certains perdent des postes sur le print, mais aussi pour les **rédacteurs** qui, obligés de rendre leur copie plus tôt, devront **travailler plus vite sous la pression de l'encadrement**.

Pour la CGT, cette transformation éditoriale ne sera vraiment viable et saine que si la direction de l'entreprise se décide à **embaucher dans les services** en tension et dans ceux qui gagnent en charge de travail.

Grenelle, le 3 octobre 2019

VOS ÉLUS ET REPRÉSENTANTS :

Catherine Gasté, Victor Fortunato, Guillaume Goutte et Jean-Pierre Vialle.